

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Saint-Hyacinthe

Description				Explications		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe		CMC	Coûts	Tarif¹		
		10 ³ m ³	\$	¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne						
1 Taux unitaire - Volet Investissements		64	75 004	0,321	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution		64	89 548	0,383	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable		Volumes	Coûts	Tarif		
		10 ³ m ³	\$	¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté		4 140	8 129	0,196	Projection des volumes injectés par la Ville de Saint-Hyacinthe.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire		0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire		0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Saint-Hyacinthe

	Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(90)
2	Redevances	Partie variable	(8)
3	Taxe sur les services publics		(6)
4	Amortissement		(34)
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	(10)
6	Impôts		(8)
7	Coût de l'équité		(16)
8	Coût de service total		(173)
9	Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service		(173)
11	Revenu tarifaire		(173)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	13	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	13	41 450	0,901	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	2 300	4 516	0,196	Projection des volumes injectés par Coop Agri-énergie Warwick.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

	(1)	(2)	(3)
	Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût
			<i>(000 \$)</i>
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(41)
2	Redevances	Partie variable	(5)
3	Taxe sur les services publics		-
4	Amortissement		-
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6	Impôts		-
7	Coût de l'équité		-
8	Coût de service total		(46)
9	Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service		(46)
11	Revenu tarifaire		(46)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception ADM Agri-Industries Company

Description (1)	(2)	(3)	(4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe	CMC 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	18	38 588	0,586	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	18	84 222	1,279	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	2 611	5 128	0,196	Projection des volumes injectés par ADM Agri-Industries Company.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Montérégie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception ADM Agri-Industries Company

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(84)
2 Redevances	Partie variable	(5)
3 Taxe sur les services publics		(4)
4 Amortissement		(16)
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	(6)
6 Impôts		(3)
7 Coût de l'équité		(10)
8 Coût de service total		(128)
9 Coût et revenu tarifaire		
10 Coût de service		(128)
11 Revenu tarifaire		(128)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception CTBM

Description (1)				Explications	
	(2)	(3)	(4)	Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe	CMC 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	16	273 013	4,795	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² et du CFR ³ .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	16	170 359	2,992	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % des coûts d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4% des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30% de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coût communs et le retrait des frais financiers tel qu'approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127 sont également appliquées. ⁴
Portion variable	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	3 959	7 774	0,196	Projection des volumes injectés par le CTBM.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Le CFR est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2023 (R-4242-2023, B-0148, Énergir-9, Document 8). Un intérêt de 6,18 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 1, p. 1, l. 7, c. 6).

⁴ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception CTBM

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût
		<i>000 \$</i>
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(170)
2 Redevances	Partie variable	(8)
3 Taxe sur les services publics		(27)
4 Amortissement		(104)
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	(44)
6 Impôts		(21)
7 Coût de l'équité		(72)
8 CFR an 4, partie fixe - volet Investissement ¹		(5)
9 Coût de service total		(451)
Coût et revenu tarifaire		
10 Coût de service		(451)
11 Revenu tarifaire		(451)

¹ Le CFR est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2022 (R-4242-2022, B-0148, Énergir-9, Document 8). Un intérêt de 6,18 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 1, p. 1, l. 7, c. 6).

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception SÉMECS

Description				Explications	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe					
	CMC 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif¹ ¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1	50	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2	50	81 842	0,453	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3	2 112	4 147	0,196	Projection des volumes injectés par la SÉMEC.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4	0	0	0,000	La zone de consommation Montérégie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception SÉMECS

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(82)
2 Redevances	Partie variable	(4)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(86)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(86)
10 Revenu tarifaire		(86)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès)

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	43	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	43	83 650	0,533	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	8 500	16 691	0,196	Projection des volumes injectés par WAGA (Saint-Étienne-des-Grès).	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Bécancour peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2023-2024
Point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès)

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(84)
2 Redevances	Partie variable	(17)
3 Taxe sur les services publics		0
4 Amortissement		0
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	0
6 Impôts		0
7 Coût de l'équité		0
8 Coût de service total		(101)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(101)
10 Revenu tarifaire		(101)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Chicoutimi)

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	6	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	6	128 459	5,866	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
Volumes 10 ³ m ³ Coûts \$ Tarif ¢/m ³					
3 Taux unitaire au volume injecté	1 930	3 789	0,196	Projection des volumes injectés par la WAGA (Chicoutimi).	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Saguenay peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Chicoutimi)

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(128)
2 Redevances	Partie variable	(4)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(132)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(132)
10 Revenu tarifaire		(132)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Ville de Québec

Description				Explications	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe	CMC	Coûts	Tarif¹		
	10 ³ m ³	\$	¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements ⁴	35	745 544	5,836	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	35	132 137	1,034	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable	Volumes	Coûts	Tarif		
	10 ³ m ³	\$	¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	4 213	8 273	0,196	Projection des volumes injectés par la Ville de Québec.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Québec peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

⁴ Lors de la Cause tarifaire, Énergir avait prévu recevoir une contribution additionnelle de la part du producteur avant le 1er octobre 2024. Cette contribution n'ayant pas été reçue Énergir révisé le taux au volet investissement.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Ville de Québec

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution (132)
2	Redevances	Partie variable (8)
3	Taxe sur les services publics	(77)
4	Amortissement	(286)
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement (123)
6	Impôts	(57)
7	Coût de l'équité	(204)
8	Coût de service total	(886)
Coût et revenu tarifaire		
9	Coût de service	(886)
10	Revenu tarifaire	(886)

SUIVI DES COÛTS DE CATÉGORIE A¹ PAR POINT DE RÉCEPTION

	COÛTS DE CATÉGORIE A ² (\$)
1 Saint-Hyacinthe	500 470
2 Coop Agri-Énergie Warwick	-
3 SEMECS	-
4 Ville de Québec	-
5 ADM Agri-Industries Company	165 748
6 CTBM (Saint-Pie)	2 463 135
7 Brome (Cowansville)	593 656
8 Waga (Chicoutimi)	-
9 Waga (Saint-Étienne-des-Grès)	-
10 Ville de Montréal	-
11 Waste Management (Sainte-Sophie)	15 658 789
12 TOTAL	19 381 798

¹ Tous les coûts relatifs au tarif de réception sont alloués d'après le facteur « D_R ».

² Les coûts de Saint-Hyacinthe, Coop Agri-Énergie Warwick, Ville de Québec, ADM Agri-Industries Company, SÉMECS, CTBM, WAGA (Chicoutimi), WAGA (Saint-Étienne-des-Grès) correspondent à la valeur nette de l'investissement au 30 septembre 2024.

Énergir, s.e.c.
Cause tarifaire 2024-2025, R-4257-2024

BASE DE TARIFICATION MENSUELLE PAR POINT DE RÉCEPTION

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
	Solde d'ouverture	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	TOTAL	Moyenne 13 solides
1	Saint-Hyacinthe														
2	Volumes injectés (m ³)	351 616	340 274	351 616	351 616	317 589	351 616	340 274	351 616	340 274	351 616	351 616	340 274	4 140 000	
3	Coûts (\$)	14 666 \$	14 193 \$	14 666 \$	14 666 \$	13 247 \$	14 666 \$	14 193 \$	14 666 \$	14 193 \$	14 666 \$	14 666 \$	14 193 \$	172 682 \$	
4	Valeur historique (\$)	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$	756 328 \$
5	Amortissement cumulé (\$)	(255 858) \$	(259 009) \$	(262 160) \$	(265 312) \$	(268 463) \$	(271 614) \$	(274 766) \$	(277 917) \$	(281 068) \$	(284 220) \$	(287 371) \$	(290 523) \$	(293 674) \$	(274 766) \$
6	Valeur nette comptable (\$)	500 470 \$	497 319 \$	494 168 \$	491 016 \$	487 865 \$	484 714 \$	481 562 \$	478 411 \$	475 260 \$	472 108 \$	468 957 \$	465 805 \$	462 654 \$	481 562 \$
7	Coop Agri-Energie Warwick														
8	Volumes injectés (m ³)	195 342	189 041	195 342	195 342	176 438	195 342	189 041	195 342	189 041	195 342	195 342	189 041	2 300 000	
9	Coûts (\$)	3 904 \$	3 778 \$	3 904 \$	3 904 \$	3 526 \$	3 904 \$	3 778 \$	3 904 \$	3 778 \$	3 904 \$	3 904 \$	3 778 \$	45 966 \$	
10	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
11	SEMECS														
12	Volumes injectés (m ³)	179 356	173 570	179 356	179 356	161 999	179 356	173 570	179 356	173 570	179 356	179 356	173 570	2 111 772	
13	Coûts (\$)	7 303 \$	7 068 \$	7 303 \$	7 303 \$	6 596 \$	7 303 \$	7 068 \$	7 303 \$	7 068 \$	7 303 \$	7 303 \$	7 068 \$	85 989 \$	
14	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
15	Ville de Québec														
16	Volumes injectés (m ³)	215 158	208 218	215 158	215 158	388 673	430 316	416 435	430 316	416 435	430 316	430 316	416 435	4 212 936	
17	Coûts (\$)	11 645 \$	11 269 \$	11 645 \$	11 645 \$	10 900 \$	12 068 \$	11 678 \$	12 068 \$	11 678 \$	12 068 \$	12 068 \$	11 678 \$	140 409 \$	
18	Valeur historique (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
19	Amortissement cumulé (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
20	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
21	ADM Agri-Industries Company														
22	Volumes injectés (m ³)	221 785	214 631	221 785	221 785	200 322	221 785	214 631	221 785	214 631	221 785	221 785	214 631	2 611 344	
23	Coûts (\$)	10 866 \$	10 515 \$	10 866 \$	10 866 \$	9 814 \$	10 866 \$	10 515 \$	10 866 \$	10 515 \$	10 866 \$	10 866 \$	10 515 \$	127 938 \$	
24	Valeur historique (\$)	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$	206 643 \$
25	Amortissement cumulé (\$)	(40 895) \$	(41 756) \$	(42 617) \$	(43 478) \$	(44 339) \$	(45 201) \$	(46 062) \$	(46 923) \$	(47 784) \$	(48 645) \$	(49 506) \$	(50 367) \$	(51 228) \$	(46 062) \$
26	Valeur nette comptable (\$)	165 748 \$	164 887 \$	164 026 \$	163 165 \$	162 304 \$	161 443 \$	160 582 \$	159 721 \$	158 860 \$	157 999 \$	157 138 \$	156 277 \$	155 416 \$	160 582 \$
27	CTBM (Saint-Pie)														
28	Volumes injectés (m ³)	336 229	325 383	336 229	336 229	303 691	336 229	325 383	336 229	325 383	336 229	336 229	325 383	3 958 828	
29	Coûts (\$)	38 316 \$	37 080 \$	38 316 \$	38 316 \$	34 608 \$	38 316 \$	37 080 \$	38 316 \$	37 080 \$	38 316 \$	38 316 \$	37 080 \$	451 145 \$	
30	CFR inclus dans les coûts (\$)	4 707 \$													
31	Valeur historique (\$)	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$	2 644 493 \$
32	Amortissement cumulé (\$)	(181 358) \$	(192 376) \$	(203 395) \$	(214 414) \$	(225 433) \$	(236 451) \$	(247 470) \$	(258 489) \$	(269 507) \$	(280 526) \$	(291 545) \$	(302 564) \$	(313 582) \$	(247 470) \$
33	Valeur nette comptable (\$)	2 463 135 \$	2 452 116 \$	2 441 098 \$	2 430 079 \$	2 419 060 \$	2 408 041 \$	2 397 023 \$	2 386 004 \$	2 374 985 \$	2 363 966 \$	2 352 948 \$	2 341 929 \$	2 330 910 \$	2 397 023 \$
34	Brome (Cowansville)														
35	Volumes injectés (m ³)	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	206 387	2 624 656	
36	Coûts (\$)	34 495 \$	33 395 \$	34 495 \$	34 495 \$	31 196 \$	34 495 \$	33 395 \$	34 495 \$	33 395 \$	34 495 \$	34 495 \$	33 395 \$	406 529 \$	
37	Valeur historique (\$)	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$	606 287 \$
38	Amortissement cumulé (\$)	(12 631) \$	(15 177) \$	(17 683) \$	(20 210) \$	(22 736) \$	(25 263) \$	(27 789) \$	(30 314) \$	(32 841) \$	(35 367) \$	(37 893) \$	(40 419) \$	(42 945) \$	(27 789) \$
39	Valeur nette comptable (\$)	593 656 \$	591 129 \$	588 603 \$	586 077 \$	583 551 \$	581 025 \$	578 499 \$	575 972 \$	573 446 \$	570 920 \$	568 394 \$	565 868 \$	563 341 \$	578 499 \$
40	Waga (Chicoutimi)														
41	Volumes injectés (m ³)	142 897	138 288	142 897	142 897	118 115	142 897	138 288	142 897	138 288	142 897	142 897	138 288	1 920 793	
42	Coûts (\$)	11 191 \$	10 850 \$	11 191 \$	11 191 \$	10 153 \$	11 191 \$	10 850 \$	11 191 \$	10 850 \$	11 191 \$	11 191 \$	10 850 \$	132 248 \$	
43	Valeur historique (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
44	Amortissement cumulé (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
45	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
46	Waga (Saint-Étienne-des-Grès)														
47	Volumes injectés (m ³)	721 918	698 630	721 918	721 918	652 055	721 918	698 630	721 918	698 630	721 918	721 918	698 630	8 500 000	
48	Coûts (\$)	8 522 \$	8 247 \$	8 522 \$	8 522 \$	7 697 \$	8 522 \$	8 247 \$	8 522 \$	8 247 \$	8 522 \$	8 522 \$	8 247 \$	100 340 \$	
49	Valeur historique (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
50	Amortissement cumulé (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
51	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
52	Ville de Montréal														
53	Volumes injectés (m ³)	229 315	221 918	229 315	229 315	207 123	229 315	221 918	229 315	221 918	229 315	229 315	221 918	2 700 000	
54	Coûts (\$)	8 370 \$	8 100 \$	8 370 \$	8 370 \$	7 560 \$	8 370 \$	8 100 \$	8 370 \$	8 100 \$	8 370 \$	8 370 \$	8 100 \$	98 553 \$	
55	Valeur historique (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
56	Amortissement cumulé (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
57	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
58	Waste Management (Sainte-Sophie)														
59	Volumes injectés (m ³)	1 745 870	1 576 915	1 745 870	1 745 870	1 576 915	1 745 870	1 576 915	1 745 870	1 576 915	1 745 870	1 745 870	1 576 915	15 374 921	
60	Coûts (\$)	350 882 \$	316 926 \$	350 882 \$	350 882 \$	316 926 \$	350 882 \$	316 926 \$	350 882 \$	316 926 \$	350 882 \$	350 882 \$	316 926 \$	3 090 028 \$	
61	Valeur historique (\$)	- \$	- \$	15 658 789 \$	15 728 100 \$	16 652 187 \$	17 233 337 \$	17 703 677 \$	17 703 677 \$	18 383 243 \$	18 773 883 \$	18 836 249 \$	18 945 309 \$	18 945 309 \$	13 501 419 \$
62	Amortissement cumulé (\$)	- \$	- \$	(65 245) \$	(130 779) \$	(200 163) \$	(271 969) \$	(345 734) \$	(419 499) \$	(496 096) \$	(574 320) \$	(652 805) \$	(730 580) \$	(808 355) \$	(242 816) \$
63	Valeur nette comptable (\$)	- \$	- \$	15 658 789 \$	15 662 855 \$	16 521 408 \$	17 033 175 \$	17 431 709 \$	17 357 944 \$	17 963 744 \$	18 277 787 \$	18 261 928 \$	18 192 524 \$	18 192 524 \$	13 258 603 \$
64	Autres revenus¹														
65	Coûts (\$)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	172 695 \$	
66	Valeur historique (\$)	1 410 413 \$	1 410 413 \$	1 410 413 \$	1 621 420 \$	1 805 658 \$	1 989 895 \$	2 254 442 \$	2 438 680 \$	2 622 917 \$	2 887 464 \$	3 071 702 \$	3 255 939 \$	3 477 586 \$	2 281 303 \$
67	Volumes injectés (m ³)	2 800 005	2 716 340	2 825 222	4 571 092	4 343 038	4 736 250	4 638 513	4 789 446	4 670 740	4 826 432	4 826 432	4 670 740	50 464 251	
68	Coûts (\$)	149 279 \$	144 476 \$	149 328 \$	500 210 \$	452 224 \$	500 833 \$	484 497 \$	500 639 \$	484 580 \$	500 712 \$	500 712 \$	484 580 \$	5 024 524 \$	

¹ Les revenus de la rubrique « Autres revenus » représentent le coût du rendement et de l'impôt relié à la valeur des investissements des projets de GSR prévus à la base de tarification en moyenne 13 sol

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Cowansville)

	Description				Volumes	Explications	Coûts
	(1)	(2)	(3)	(4)			
	Portion fixe	CMC	Coûts	Tarif¹			
	Obligation minimale quotidienne	10 ³ m ³	\$	¢/m ³ /jour			
1	Taux unitaire - Volet Investissements	10	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .	
2	Taux unitaire - Volet Distribution	10	169 185	4,700	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, comme approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .	
	Portion variable	Volumes	Coûts	Tarif			
		10 ³ m ³	\$	¢/m ³			
3	Taux unitaire au volume injecté				Projection des volumes injectés par WAGA (Cowansville).	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.	
		2 625	5 154	0,196			
4	Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire				La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.		
		0	0	0,000			
5	Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire				Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.		
		0	0	0,700			

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Cowansville)

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(169)
2 Redevances	Partie variable	(5)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(174)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(174)
10 Revenu tarifaire		(174)